Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20261113-20261110_161-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 10 novembre 2026

Délibération n°2026-161	Classification 7.5 Subventions
FÊTE DE LA BRETAGNE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION	

L'an deux mille vingt six, le dix novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le quatre novembre deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, à la salle du Conseil de la Mairie, Square de l'Europe, à Pont l'Abbé.

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Marie-Pierre LAGADIC
Rapporteur : Yann HIRIART

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 21
Nombre de Votants (liste en annexe) : 26

EXPOSE :

Dans le cadre de la programmation culturelle du Triskell, il est présenté sur la journée du samedi 22 mai 2027, plusieurs actions visant à mettre en valeur notre territoire, sa culture et son engagement autour de valeurs fortes que sont la transmission, la création culturelle, la promotion et l'égalité homme-femme.

Il est proposé sur l'ensemble de cette journée en partenariat avec l'association Ti Brezhoneg Ar Vro Vigoudenn, un salon de l'artisanat breton en pays Bigouden, des visites du Pont l'Abbé historique en breton, des temps d'initiation à la langue bretonne (Quizz...), et pour terminer la création du spectacle concert BRETONNES, portée par Aziliz Manrow accompagnée d'un plateau 100% féminin et breton.

Musique, chant, langue, artisanat d'art, patrimoine et transmission au rendez-vous d'une fête de la Bretagne à Pont l'Abbé haute en découverte et engagement pour son territoire et sa culture.

Pour l'ensemble de cette manifestation, il est possible de prétendre à une aide de la Région Bretagne (dans le cadre du dispositif Fête de la Bretagne).

-Fréquentation prévisionnelle : 360 entrées
-Recettes de billetterie prévisionnelles : 7 000 € HT
-Recette moyenne prévisionnelle par entrée : 19,44 €
-Coût directement lié au spectacle : 7 700 € HT
-**Subvention régionale sollicitée : 2 000 € HT**
-Budget global valorisé de l'opération : 10 000 € HT

VU l'avis favorable de la commission « Finances – Prospectives » du 29 octobre 2026 ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

- **SE PRONONCE** sur le principe de cet engagement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du dispositif de la Fête de la Bretagne.

Fait à Pont l'Abbé le 12 novembre 2026.
Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,

LE MAIRE,

Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20261113-20261110_161-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
MOTREFF Laurent	X		
DRÉAU Valérie		X	A donné procuration à Marie-Pierre LAGADIC
HIRIART Yann	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
TINCQ Alain	X		
GUEGUEN Viviane	X		
TANGUY Jacques		X	A donné procuration à Alain TINCQ
FOLGOAS Victoire	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
BRAULT Annie	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
DEFACQ Marc	X		
GOYAT Ségolène	X		
DURAND David		X	
LECOMTE Gaëtan	X		
COSSEC Sophie	X		
LE BEC Anthony	X		
LE GOFF Aurélie	X		
MARC Hélène	X		
ROBERDEL Alosia	X		
SCHOCK Thibaut		X	A donné procuration à Annie BRAULT
FURIC Jean-Baptiste	X		
DURAND Lou		X	
COOPER Laurent		X	A donné procuration à Olivier GALIANA
CANEVET Yves	X		
GALIANA Olivier	X		
RIBEIRO Christel		X	A donné procuration à Yves CANEVET
DE RECHNIEWSKI Pauline		X	

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 21
Nombre de Pouvoirs : 5

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction